

DELIBERATION

**COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,
SEANCE du 16 décembre 2022 :**

Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, COHAS Régine, JOUIN Nicolas, DELHOMME Baptiste, ROCHIGNEUX Didier, DUCHEZ Stéphane, GRANGE Jean-François, GIBERT Marie-Anne, MASSACRIER Marie-Claude.

Absents excusés : SEFERIAN Sandrine (pouvoir donné à O. MOLLE), GARIN Maximilien (pouvoir donné à S. DUCHEZ)

Absente : COMBE Emilie

Secrétaire de séance : Baptiste DELHOMME

Objet : Tarifs 2023

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, les tarifs suivants pour l'année 2023.

Au 1 ^{er} janvier 2023	TARIF
SALLE DES FETES	
Location personne extérieure à la commune	500 €
Du 15/10 au 15/04 période hiver	550 €
Location habitants de Marcilly	250 €
Du 15/10 au 15/04 période hiver	300 €
Vin d'honneur Associations	70 €
Caution	700 €
SALLE DE LA GARENNE	
Location	100 €
Caution	700 €
CIMETIERE	
Concession 50 ans	170 €/m ²
Concession 30 ans	145 €/m ²
Cavurne 15 ans	360 €
Cavurne 30 ans	670 €
GARAGE loyer par trimestre	
Grands garages	90 €
Petits garages	80 €
Local BIZAY	90 €
CANTINE	
Repas enfant	3,30 €
Repas adulte	4,65 €
Repas tarif réduit (P.A.I.)	1,65 €
Repas « dernière minute »	8,25 €
GARDERIE	
Tarif à la demi-heure	1 €

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,
le 16 décembre 2022

Le Maire
Thierry GOUBY

Le secrétaire de séance
Baptiste DELHOMME



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20221216-2022-030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2022

Publication : 29/12/2022